



ADMISSIONS SUR TITRE 2023

SESSION 4

Liste des candidats retenus

Admissibles sous réserve d'obtention de la Licence ou CPGE et en fonction du bulletin de notes du second semestre. L'admission sera définitive une fois le contrat d'apprentissage obtenu :

Admissibles en formation ingénieur sous statut apprenti 1ere année :

DIALLO Aminata

TLIBA Djilani

Admissible en formation ingénieur sous statut apprenti 2^{ème} année :

HOUSSEINE Saidina